

## REGLEMENT des TRACES VELOCIO

- 1 - **Par équipe de 2 à 6 machines**, cette organisation est ouverte à tous cyclistes licenciés à une fédération sportive ou non licenciés (vous devrez alors être assurés individuellement).
- 2 - Le lieu de **départ** est laissé à l'**appréciation** des participants. Le lieu d'**arrivée** est obligatoirement le site de la **concentration pascale en Provence**.
- 3 - La distance **maximale** à parcourir est fixée à **360km**, la distance **minimale** à **201km**.
- 4 - Le départ est fixé à partir de 6h00 le samedi quel que soit le lieu de départ.
- 5 - Le parcours sera **neutralisé** durant la **nuite** de 22h00 à 6h00.
- 6 - **Sécurité** : respecter le code de la route, respecter les autres usagers, respecter les consignes de l'organisateur et ses bénévoles, respecter l'environnement.  
Circulation nocturne : obligation du port du gilet de haute visibilité  
Circulation diurne : hors agglomération et par visibilité insuffisante le port du gilet de haute visibilité est également obligatoire.
- 7 - Les jeunes de **moins de 18 ans** peuvent participer à cette épreuve à condition d'être accompagnés par au moins deux adultes et de présenter **une autorisation parentale**.
- 8 - Les participants devront être présents sur le lieu de la concentration pascale, le dimanche entre 8h00 et 10h30 pour remettre leurs cartes de route aux représentants de l'AUDAX CLUB PARISIEN.
- 9 - La carte de route comportera **3 contrôles minimums**, en dehors de ceux du départ et d'arrivée, espacés d'au moins 50km chacun.
- 10 - **Le bulletin d'inscription devra être accompagné de la photocopie de la licence de chaque participant ou photocopie « expédition licences » du club, envoyée par la FFCT, pour pouvoir bénéficier de la réduction de la FFCT.**
- 11 - **Le montant de la participation** est fixé sur le bulletin d'inscription.  
Cette participation donne droit à la **carte de route** et à la **médaille** des Traces Vélocio (création 2005)
- 12 - **Inscriptions au plus tard quinze jours avant Pâques.**



Danielle & Claude PIERRE  
25 rue du Petit Bourbon  
85200 - LONGEVES  
Tel : 02 28 13 06 44 - P : 06 82 46 38 36  
Courriel : [cocopierre2211@orange.fr](mailto:cocopierre2211@orange.fr)  
[www.audax-club-parisien.com](http://www.audax-club-parisien.com)